



**Appel à candidatures pour le poste de membre du
Comité Scientifique et Technique du CORAF/WECARD**

**Date d'ouverture : 03 août 2009
Date de clôture : 30 septembre 2009**

27 juillet, 2009

Contexte

Le Comité Scientifique et Technique (CST) est un organe statutaire du CORAF/WECARD, qui a pour but d'examiner et de donner un avis au Conseil d'Administration sur la qualité scientifique et la pertinence des activités de recherche sous-régionales. Le comité se compose de douze (12) membres experts choisis des Systèmes Nationaux de Recherche Agricoles (SNRA) du CORAF/WECARD et des Institutions partenaires. Ils doivent posséder une expertise et une expérience avérées en matière de recherche agricole pour le développement et le renforcement de capacités. La composition du Comité doit refléter une représentation des domaines d'activités de CORAF/WECARD. Les langues officielles de travail sont le français et l'anglais.

Le CST tient sa session ordinaire une fois par an et les sessions extraordinaires sont convoquées en cas de besoin. Depuis sa mise en place en 2004, il a tenu six sessions ordinaires et deux sessions extraordinaires. Dans son règlement intérieur, il est stipulé que le mandat d'un membre a une durée de trois (03) ans renouvelable une fois.

Le mandat de quatre de ses membres s'achève en février 2010. C'est dans ce contexte que le présent appel a été élaboré pour procéder à l'identification de leur remplacement avant la prochaine session ordinaire prévue dans la troisième semaine d'octobre 2009.

Objectif

L'objectif de cet appel est de sélectionner de nouveaux membres pour le CST afin d'assurer la continuité et la relève du Bureau.

Tâches du membre du CST:

- Examiner les programmes et orienter le Conseil d'Administration sur des questions techniques et scientifiques ainsi que la conformité des activités de recherche des Bases Centres, des Réseaux et Pôles à la vision et à la mission du CORAF/WECARD ;
- Aider le Secrétariat exécutif à assurer les fonctions de facilitation de la coopération scientifique et de coordination ;
- Aider le Conseil d'Administration à procéder à l'évaluation des activités scientifiques du CORAF/WECARD entre les réunions de l'Assemblée Générale ;
- Assurer le suivi et l'évaluation de toutes les activités de coopération scientifique dont celle de la publication scientifique

- et de diffusion de l'information technique mises en œuvre par le CORAF/WECARD ;
- Aider le Secrétariat à coordonner les activités scientifiques du CORAF/WECARD en vue de promouvoir l'excellence scientifique et d'accroître l'influence de l'Institution dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ;
 - Evaluer les propositions de projets soumises par les membres des SNRA de la sous région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dans le cadre du fonds compétitif et de la recherche commissionnée ;
 - Représenter le Secrétariat exécutif aux réunions et aux conférences nationales, régionales et internationales ;
 - Participer sur demande aux activités effectuées au niveau du Secrétariat exécutif tels que les recrutements, etc.

Profil des membres :

Les membres recherchés doivent avoir une spécialisation:

- en agro-pédologie et en sciences du sol ;
- en phytopathologie ;
- en pêche et aquaculture ;
- en biotechnologie et biosécurité ;
- en foresterie ;
- en Agronomie.

Conditions

- Les membres sont nommés à titre individuel sur la base de leur compétence. La nomination n'est pas liée à leur institution d'origine
- Les membres doivent provenir des Systèmes Nationaux de recherche agricoles, des Instituts de Recherche Avancée et des Centres de Internationaux de Recherche Agricole ;
- les membres doivent être disponibles pour appuyer le Comité dans ses tâches ;
- Les fonctions des membres retenus doivent être compatibles avec les intérêts de recherche et de développement agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre.
- Les membres du CST travaillent sur la base du volontariat et ne perçoivent aucun salaire du CORAF/WECARD. Cependant, les frais de déplacement, d'hébergement et de subsistance des membres lors de leur participation aux réunions organisées par le CORAF/WECARD ou aux réunions où ils représentent l'Institution seront pris en charge. Le CORAF/WECARD offre

également des honoraires modestes pour la conduite des études et évaluations.

Modalités de candidature

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé qui mentionnent les références.

Le dossier de candidature doit être adressé au :
Directeur Exécutif du CORAF/WECARD, 7 avenue Bourguiba BP 48
Dakar-RP, République du Sénégal ou par courrier électronique à
l'adresse secoraf@coraf.org.